

les **Échos** de Choisel

■ page 16

Budget participatif
écologique et solidaire,
Choisel participe !

■ page 20

Hommage à
Pierre Cloteaux

■ page 28

Passion
Portrait du chef
Stéphane Porte

Agenda

MARS

samedi 6:

**Carnaval des enfants
(Foyer Rural)**

~~dimanche 28:~~

**Marché de Pâques
(Foyer Rural)**

Covid : sous réserve des restrictions sanitaires en vigueur.

Votre mairie

1 route de la Grange aux Moines
78460 Choisel

Tél. : 01 30 52 42 15

Fax : 01 30 47 16 56

mairie.choisel@wanadoo.fr

Ouverture : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h
et Mercredi de 14 h à 17 h

Pendant la période du couvre-feu, le secrétariat est ouvert tous les jours (hors samedi et dimanche) de 14 h à 17 h 30 (fermeture anticipée).

Afin de respecter les règles sanitaires en vigueur, l'accueil ne se fait que sur rendez-vous (par téléphone ou par courriel). Le port du masque est obligatoire, un aménagement est mis en place pour la distanciation physique et du gel hydroalcoolique est à disposition.

 **Site web de la commune : www.choisel-commune.fr**

 **Facebook : [Mairie de Choisel](#)**

 **Instagram : [communechoisel](#)**

 **Newsletter de la mairie de Choisel** : inscrivez-vous à la lettre d'informations, complémentaire aux "Échos", envoyée une fois par mois. Celle-ci vous informe, vous divertit, au plus près de l'actualité.

<https://frama.link/newsletter-choisel>

 Pour les personnes ne disposant pas de connexion Internet ou d'équipement informatique, faites en part à la mairie : nous vous proposons de l'imprimer et de la déposer dans **vosre boîte aux lettres**.

LES ÉCHOS DE CHOISEL #69 - Bulletin municipal de Choisel

Directeur de la publication : Alain Seigneur

Coordination : Stéphanie Varin Gahren

Rédaction : Commission Communication : Luc Bataille, Gaëlle Dizengremel, Cécile Dispau, Olivier Issaly, Marie Rodrigues, Alain Seigneur, Stéphanie Varin Gahren, Caroline Vergne, Didier Roger, Laurent Lieval.

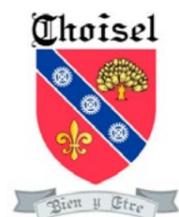
Photo de couverture : Stéphanie Varin Gahren - Pré au hameau du buisson

Photos : Marie Rodrigues, Caroline Vergne, Stéphanie Varin Gahren, Frédéric Julhes, Olivier Issaly, Soazig Seguis.

Conception graphique : effet-immediat.com

Vous souhaitez participer à la rédaction Échos ? Envoyez vos idées, articles, photos, suggestions à :

 communication@choisel.fr



Choisel est une commune du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse.

sommaire

4 Informations municipales

Conseils municipaux
État civil
Modification simplifiée du PLU, pourquoi ?
Travaux

8 Commémoration

Cérémonie du 11 novembre
Focus sur Suzanne Spaak

10 Festivités

Retour sur le Noël des enfants
Paniers gourmands pour nos aînés

12 Vie sociale

AAEC

14 Infos départementales

Mon département à portée de clic !

16 Transition écologique

Budget participatif écologique solidaire, Choisel participe !
Un atelier participatif pour promouvoir le vélo

19 ASPC

20 Hommage

Pierre CLOTEAUX

22 Patrimoine

Les plaques Michelin

26 L'Auberge

L'Auberge des 3 Hameaux a ouvert ses portes

28 Passion

Portrait du chef Stéphane Porte

31 Tribune libre

32 Urgences

édito



Alain Seigneur
Maire de Choisel

Voici le premier numéro des Échos de Choisel de cette année 2021. Nous aurions souhaité vous annoncer la reprise d'une vie normale sans risque de contamination virale mais il n'en est rien. Il nous faut donc maintenir les gestes barrières, limiter les contacts et respecter le couvre-feu.

La vaccination de nos aînés volontaires de plus de soixante-quinze ans a débuté le 18 janvier dernier. Ils recevront tous la primo injection d'ici la semaine 8. L'implication active des élus de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, la coordination de la commune avec la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse (CCHVC) ont permis une gestion efficace pour répondre aux besoins. Les rendez-vous pour la seconde injection à quatre semaines est d'ores et déjà garantie pour tous.

Dans ce numéro, vous retrouverez les rubriques habituelles sur les décisions de vos élus, l'évolution de l'état civil avec ses informations joyeuses et tristes, ainsi va la vie. Nous rendons dans ce numéro un vibrant hommage à notre cher Pierre Cloteaux qui s'en est allé.

Nous revenons sur les événements marquants du dernier trimestre 2020 avec une cérémonie du 11 novembre inédite. Il en est d'ailleurs de même pour les rencontres conviviales des fêtes de fin d'année avec la suppression de l'arbre de Noël des enfants et du repas des aînés. Vous verrez que nous nous sommes efforcés, grâce à l'implication de l'ensemble des élus, de maintenir agréable, joyeuse et festive cette période.

La commission transition écologique vous présente les projets «boîte à livres» et «en selle Choisel» soumis au budget écologique et solidaire de la Région Île de France, afin d'obtenir un cofinancement. Je vous invite à voter massivement pour les soutenir afin qu'ils soient retenus.

La rubrique «Passion» vous permettra de découvrir celle de Stéphane Porte et de sa cuisine généreuse proposée à l'Auberge des 3 Hameaux. Ce nouveau service qui vous est offert subit malheureusement de plein fouet les restrictions d'ouverture des bars et restaurants. Pour y palier, des plats à emporter vous sont proposés. N'hésitez pas à les déguster avant de pouvoir profiter d'une salle et d'une terrasse sans égales.

J'espère enfin que la vaccination, qui devrait s'accélérer dans les prochaines semaines, nous permettra de vous retrouver et d'échanger sur nos projets et vos attentes. Nous ne renierons pas nos engagements malgré cette période très frustrante pour tous.

Gardez espoir, les jours meilleurs arrivent. En attendant, soyez prudents et prenez bien soin de vous.

Votre Maire, Alain SEIGNEUR

CONSEILS MUNICIPAUX

par Alain SEIGNEUR

Synthèse des délibérations du Conseil Municipal du 11 décembre 2020

Les comptes rendus détaillés sont consultables en mairie ou sur le site de la commune : www.choisel-commune.fr

► Les élus adoptent les modalités des réunions du conseil municipal (CM) se déroulant conjointement en présentiel et en visioconférence du conseil municipal durant la crise sanitaire en application du décret 2020-1358 du 6 novembre 2020.

► Les membres du CM ayant eu connaissance du projet, de l'ensemble du contenu du registre de recueil des avis et remarques, ainsi que des réponses apportées, approuvent, à la majorité des membres présents, la **modification du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)** de la commune de Choisel qui supprime les polygones d'implantation en zone Nh1 (voir article de présentation de cette modification).

► Les conseillers autorisent les **dépenses d'investissement** dans la limite du quart des crédits ouverts en investissement au budget de l'exercice 2020, chapitre 20 et 21 en attendant le vote du budget 2021.

► Le CM sollicite une **subvention du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse** au titre de l'aide « 2 – 3 Travaux de mise en valeur paysagère des espaces publics », pour la plantation d'arbres place de la Ferté et dans le jardin de l'Auberge des 3 Hameaux.

► Dans le cadre du plan de relance de l'économie, les conseillers décident de présenter des dossiers

de demande de subvention dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (D.E.T.R) et de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (D.S.I.L.) programmation 2021, pour des travaux de rénovation thermique de la mairie.

► Le CM autorise le Maire à signer une **convention avec le Syndicat d'Énergie des Yvelines (SEY 78)** pour la valorisation des Certificats d'Économie d'Énergie des opérations de rénovations énergétiques réalisées ou programmées par la commune.

► Les conseillers décident d'accorder au Maire la possibilité de **modifier les régies de dépenses et de recettes communales.**

► Les élus adoptent la **redevance d'occupation du domaine public Chantier (RODP chantier)** due par ENEDIS au titre de l'année 2020.

► Le CM modifie le tableau des emplois pour permettre la **promotion d'une employée municipale** dans le cadre de l'obtention d'un concours administratif.

► L'assemblée prend acte de la **présentation du rapport d'activités 2019 du Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères de la Région de Rambouillet** ; indique que ce rapport est tenu à la disposition du public, consultable en mairie, sur le site internet de ce syndicat et transmissible en version numérique (www.sictomregionrambouillet.com).

► Les conseillers adoptent le **barème des aides scolaires et périscolaires pour les enfants en école primaire**, dont les parents résident à Choisel, en fonction du quotient familial fixé par la commune (calcul du quotient similaire à celui pratiqué par la Caisse Nationale des Allocations Familiales).

Tableau 1 : Aides scolaires et périscolaires

Tranches de quotient familial en €	Restauration scolaire	Garderie du matin	Garderie du soir pour les maternelles
T1 de 0 à 500	Si Chevreuse = 65 % - Autre commune = 50 %		
T 2 de 501 à 800	Si Chevreuse = 55% - Autre commune = 40 %		
T3 de 801 à 1 200	Si Chevreuse = 45 % - Autre commune = 30%		
T4 de 1 201 à 1 800	Si Chevreuse = 35% - Autre commune : 10%		
T5 de 1 801 à 2 500	Si Chevreuse = 20 %		

Le barème est établi comme suit pour le reste à charge - voir tableau 1. DIT que les aides éventuelles de l'employeur seront déduites des sommes calculées.

► **Classes transplantées** : le pourcentage de remboursement du reste à charge pour l'aide aux classes transplantées organisées par les écoles élémentaires est plafonné à 300 € sur une base d'un séjour d'une semaine minimum selon le barème indiqué dans le tableau 2.

Tableau 2 : Aides aux classes transplantées

Tranches de quotient familial en €	aide accordée
T1 de 0 à 500	50 %
T2 de 201 à 800	40 %
T3 de 801 à 1200	30 %

► Le CM décide d'allouer, pour l'hiver 2020/2021, une **aide financière** de 500 € pour consommation d'énergie ainsi qu'une allocation pour frais téléphoniques sur justificatif plafonnée à 25 € mensuels pour l'année 2021 :

- aux personnes d'au moins 65 ans et/ou handicapées, et non imposables sur le revenu

- aux personnes majeures non hébergées dont le quotient familial est inférieur à 801 € calculée selon la délibération 2020/12/13.

► La commune devant procéder à des **abattages d'arbres** pour des raisons de sécurité, les conseillers municipaux fixent le prix de vente du bois, issu de cette opération, à 40 € le m³ coupé en 50 cm. La livraison ne sera pas assurée par les services municipaux.

► Le CM adopte la décision modificative budgétaire créant un nouveau chapitre comptable pour permettre la **recupération de la TVA** du financement des travaux de l'Auberge.

► M. le Maire avise les conseillers qu'une **évaluation à mi-parcours de la Charte 2011-2026 du PNR-HVC** a été effectuée et qu'elle est disponible en mairie.

► M. le Maire informe les élus que le Tribunal administratif de Versailles a rendu son **jugement** concernant les requêtes de Mme Paulette Perrot à savoir contre le refus d'un permis d'aménager sur les parcelles ZA 90 et 91 non conforme à l'OAP n°3 et sa demande de modification du PLU. Ces deux requêtes ont été rejetées ■

ÉTAT CIVIL

Naissance

Ernest LORENTZ
né le 7 décembre 2020
à Rambouillet

Pacs

Victor FIEROBE
et **Mathilda CRAIGE**
le 17 octobre 2020
à Choisel

Décès

Jean-Pierre LECTEZ
décédé le 30 décembre 2020
à Versailles

Plan Local d'Urbanisme

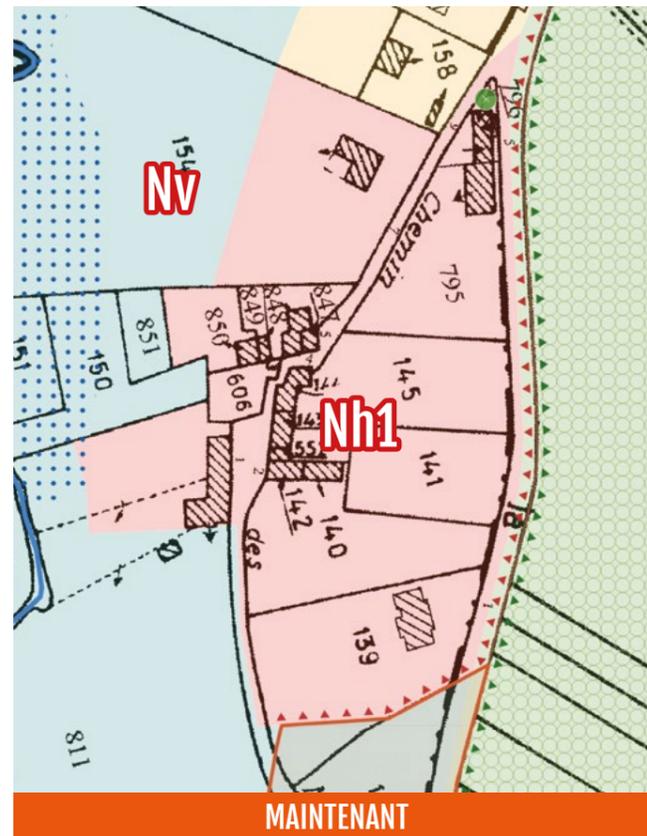
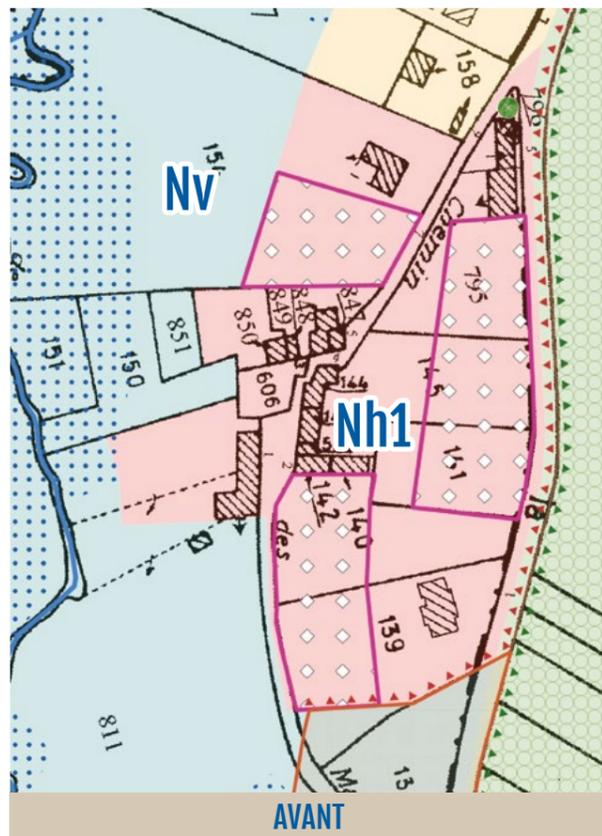
par Laurent Lieval

MODIFICATION SIMPLIFIÉE DU PLU, POURQUOI ?

Afin d'éviter un effet de barre face à la lisière ainsi que le long de la rue de la Rimorière et prévenir une trop forte densité, il a été décidé de supprimer la notion de polygone d'implantation dans cette zone Nh1.

Ainsi, sans modifier le seuil de constructibilité des parcelles concernées (seuil qui reste inchangé et fixé à 15 % maximum d'emprise au sol), les éventuelles constructions pourront ne plus constituer de

« blocs » collés aux constructions existantes mais pourront être réparties plus uniformément. Les règles de distanciation comme sur le reste du territoire continuent de s'appliquer.



Les vues depuis la route de la Rimorière sur le vallon de l'Ecosse Bouton » restent préservées. Le choix désormais moins restrictif quant à l'implantation d'habitation ou d'annexe ne pourra pas être opposé aux obligations auxquelles les propriétaires doivent se conformer en matière de protection de l'environnement sur lequel nous restons vigilants.

Cette évolution n'alloue aucun droit à construire supplémentaire par rapport au PLU approuvé, elle n'entrave pas les règles fixées initialement : les nouvelles constructions « doivent être conçues de manière à s'insérer dans leur environnement quel que soit le vocabulaire architectural utilisé. » (PLU § 2.2. de chaque zone).

Conformément à la réglementation, cette modification a été soumise aux Personnes Publiques Associées dont le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse et la Direction Départementale du Territoire qui l'ont approuvée ainsi qu'au préfet des Yvelines dans le cadre du contrôle de légalité ■

Travaux ET LA LUMIÈRE FUT !

par Didier Roger

Soucieuse de la sécurité et du confort des voyageurs empruntant les lignes 103, 303 et 35 en direction de Chevreuse et Saint-Rémy-lès-Chevreuse, la Mairie de Choisel a confié à la société Quekenborn la mise en place d'un éclairage LED dans l'abri-bus situé sur la départementale D906, arrêt dit "scierie".



Un système détecte la présence des passagers dès leur arrivée et active la mise en marche du point lumineux leur permettant de ne plus attendre leur bus dans l'obscurité.

Sur le plan technique, les travaux ont nécessité la création de 16 mètres linéaires de fourreaux et câbles électriques, ainsi qu'un hublot anti-vandale "Sécurlite", équipé de LED avec détecteur de présence intégré ■

Abattage d'arbres

POUR RAISONS DE SÉCURITÉ

2020 a été l'année la plus chaude jamais enregistrée en France selon les données publiées par Météo France depuis qu'elles existent, c'est-à-dire depuis 120 ans.

La température annuelle prévue sera de 14 ° !

Face à la sécheresse et aux vagues de chaleur exceptionnelles, les essences forestières souffrent, selon l'ONF (Organisme Nationale des Forêts), la température élevée fait beaucoup de dégâts, particulièrement cette année. Les hêtres deviennent trop secs et meurent ou doivent être abattus car ils peuvent chuter à tout moment.

Il y a aussi une mortalité qui s'explique par les parasites : les frênes sont attaqués par la chalarose (maladie fongique) et meurent rapidement.

Notre commune n'a malheureusement pas été épargnée et



notamment le magnifique parc de la mairie sur lequel nous devons procéder à l'abattage de 14 sujets morts (frênes, chênes, châtaigniers) afin de préserver la sécurité des promeneurs et des enfants présents sur les aires de jeu situées au pieds des arbres.

Des travaux similaires d'abattage sont également planifiés autour du

lavoir avec quatre frênes concernés et un taxus dans le cimetière.

En parallèle, de nombreux élagages et nettoyages de bois morts seront réalisés sur d'autres essences et nous avons mis à l'étude le remplacement des arbres abattus.

Suite à un appel d'offre, nous avons confié la prestation à une société spécialisée, laquelle débitera le bois en billot de 50 cm et procédera au broyage des branchages.

Cette société a également prévu de mettre à notre disposition sa machine à fendre manœuvrée par son propre opérateur et assisté du personnel technique de la mairie.

Rappelons que suite à la délibération du dernier conseil municipal, le bois sera vendu pour le chauffage au prix de 40 € le m³ coupé et enlevé sur place ■

Sources : Météo France et ONF

Cérémonie du 11 novembre

par Stéphanie VARIN GAHREN

Les clairons retentissent sous un ciel gris et brumeux : il est 11 heures en ce 11 du onzième mois de l'année 1918. Après 1561 jours de guerre et un conflit dévastateur (1.4 million de morts au combat, uniquement dans le camp français), l'Armistice entre en vigueur sur le front occidental, les combats cessent enfin...

Ce que l'on retient de ce jour, c'est d'abord une émotion, après un drame extraordinaire. C'est aussi une réflexion sur cette explosion de violence qu'a connue l'Europe de 1914 à 1918. Cette guerre a bouleversé l'histoire du monde, et les générations actuelles peuvent en retenir une leçon pour l'avenir, celle des dangers du nationalisme.

C'est pourquoi il est nécessaire de ne pas oublier et crucial de rendre hommage à celles et ceux qui ont donné leur vie pour notre pays, hier et aujourd'hui.

Cette année, la cérémonie du 11 novembre s'est déroulée en raison de la situation sanitaire, dans un format restreint et dans le respect des mesures de distanciation, sans public.

Le maire Alain Seigneur accompagné par toute l'équipe municipale ainsi que par Jean-Noël Barrot, député des Yvelines, ont déposé avec solennité et émotion une gerbe au monument aux morts et au pied des tombes des soldats dans le cimetière, au son du clairon ■



« Vous avez gagné la plus grande bataille de l'histoire et sauvé la cause la plus sacrée, la liberté du monde. »

Ferdinand FOCH (1851-1929)
Ordre du jour aux armées alliées
12 novembre 1918

Le saviez-vous ?

La journée nationale du 11 novembre est dédiée à la commémoration de la Victoire, de la Paix et d'Hommage à tous les morts pour la France. Elle a revêtu cette année une dimension particulière en marquant le centenaire de l'inhumation du Soldat inconnu, dont la sépulture repose sous l'Arc de Triomphe.



« Qui sauve une vie sauve l'humanité entière »

Le titre de Juste des Nations est décerné à Suzanne Spaak en 1985

À la mémoire d'une héroïne, Suzanne SPAAK

Le monument aux morts est un témoin historique, qu'il s'agisse de l'histoire des mentalités, de l'histoire de l'art, de la commune tout simplement : les noms gravés "des morts pour la France" traduisent le poids des guerres sur la vie locale quand ils ne sont pas aujourd'hui la seule trace de certaines familles.

C'est ainsi que nous avons cherché à en savoir plus sur une certaine Suzanne Spaak, qui a demeuré dans une maison route de la Grange aux Moines. Nous vous présentons cette femme exceptionnelle.

Suzanne Spaak fut élevée dans une famille de la haute bourgeoisie catholique belge.

Elle était la fille aînée de Louis Lorge, agent de change à Bruxelles et de Jeanne Bourson. Elle épousa, en 1925, Claude Spaak, écrivain et dramaturge, frère de l'homme politique belge Paul-Henri Spaak.

Elle participa aux mobilisations du Rassemblement Universel pour la Paix et du Comité mondial des femmes contre la guerre et le fascisme au sein duquel elle fréquenta des communistes belges comme Myra Sokol.

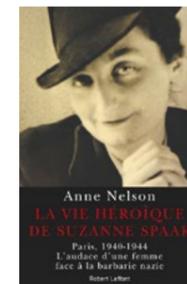
Elle gagna Paris lors de l'avancée allemande et sa famille se réfugia à Sainte-Maxime (Var). Elle fut en 1941 une dirigeante du Mouvement National Contre le Racisme (MNCR). Dans ce cadre, elle mena clandestinement campagne contre les persécutions envers les Juifs et en faveur des enfants juifs, trouvant des appuis dans les milieux protestants.

Cette grande bourgeoise, courageuse et déterminée, participa au réseau parisien de l'Orchestre rouge, le réseau international de Léopold Trepper.

Les Allemands obtinrent son nom lors de la chute du noyau de Bruxelles. Elle revint dans cette ville pour cacher ses enfants mais les Allemands l'y arrêtaient en novembre 1943 et la ramenèrent à Paris pour mener l'enquête sur le MNCR.

Torturée, détenue à la prison de la Santé, elle fut une des rares femmes fusillées en France, les nazis préférant déporter les résistantes et les exécuter en Allemagne. Elle avait 38 ans. Elle a été inhumée anonymement au cimetière de Bagneux.

Le 21 avril 1985, Yad Vashem, Institut international pour la mémoire de la Shoah a décerné à Suzanne Spaak le titre de Juste des Nations ■



Si vous souhaitez découvrir l'histoire de cette femme engagée, méconnue du grand public, voici le livre "La vie héroïque de Suzanne Spaak", écrit par une historienne américaine Anne Nelson.



NOËL DES ENFANTS de Choisel



Très chers petits et grands enfants de Choisel,
O.H. O.H. O.H... je vous écris cette lettre de l'île d'Hawaï où je
sauvare incognito des vacances au soleil après un mois de décembre
épuisant. Eh oui ce n'est pas si facile d'être père Noël, surtout
pendant cette année 2020, et tout ça à cause de ce satané méchant
coronavirus.

Je n'ai pas pu être auprès de vous comme je le fais chaque année.
Je n'ai pas pu apprécier l'excellent spectacle, dans cette magnifique
salle de l'Orangerie du Château de Breteuil, pas pu savourer
les délicieuses gourmandises du buffet, oui oui je sais je suis trop
gourmand, les enfants me disent souvent que je suis trop gros ;-)
Mais surtout je n'ai pu vous distribuer les cadeaux et ainsi voir vos
superbes sourires et vos yeux pétillants. J'adore vous voir contents
et heureux !

Néanmoins, il fallait absolument que ces présents vous parviennent
alors j'ai trouvé la solution en demandant aux lutins de la mairie
de le faire à ma place. Ainsi Cécile et Gaëlle à Herbouvilliers les
ont déposés, masqués, ainsi que Marie et Luc au village et enfin
Stéphanie et Didier à La Ferté.

Ils ont bien travaillé et je suis très fier de ces envoyés mais
attention, je reprends ma place cette année. On ne me remplace
pas comme ça tout de même ! D'ailleurs j'ai grand hâte de vous
retrouver !

Alors à très vite... car finalement Noël, ce n'est plus que dans neuf
mois.

Bien affectueusement, votre Père Noël



Cécile et Gaëlle à Herbouvilliers



Stéphanie et Didier à La Ferté



DES PANIERS GOURMANDS made in Choisel pour nos aînés

En cette fin d'année, la
municipalité n'a pas oublié ses
aînés, et c'est avec beaucoup de
déception que le traditionnel
repas a dû être annulé.

Il a donc été décidé de leur
offrir un panier gourmand bien
garni, concocté par l'Auberge
des 3 Hameaux, des paniers «
made in Choisel ».

Ce fût une bonne occasion
de faire connaissance et de
découvrir l'auberge.

Chacun a pu se régaler de son
contenu : gourmandises sucrées
et salées cuisinées par le chef
Stéphane Porte, une bonne
bouteille et une amaryllis prête
à éclore.

En raison de la crise sanitaire,
les élus Thierry, Olivier, Marie
et Stéphanie ont assuré la
distribution directement aux
domiciles, dans les règles
sanitaires bien sûr ! Une visite
très appréciée par chacun
d'eux et l'occasion d'échanger
quelques mots.

Nous espérons que ce geste à
leur égard leur aura apporté un
peu de réconfort et de douceur
en ces périodes difficiles ■



par Stéphanie VARIN GAHREN

des paniers gourmands
préparés par
l'Auberge des 3 Hameaux



Thierry et Olivier R. à Herbouvilliers



Marie et Stéphanie



AAEC, l'Association d'Accueil des Enfants de Choisel

Depuis maintenant 10 ans, l'AAEC (Association Accueil des Enfants à Choisel) permet du lundi au vendredi aux élèves de primaire et collégiens jusqu'à la 5^{ème} de rentrer le soir chez eux avec leurs devoirs faits pour leur plus grand bien... et celui de leurs parents et de leur charge mentale !

Depuis octobre dernier, le vendredi, en plus d'une courte séance de travail allégeant les travaux du week-end, Violeta et Maxime animent des ateliers thématiques en lien avec Choisel 2030 et la découverte de la nature. Ces ateliers, ainsi que l'accueil des autres soirs de semaine, sont ouverts à tous les enfants de Choisel (du CP à la 5^{ème}) ayant adhéré (10 € / an) à l'AAEC et moyennant une participation de 4,70 €/soir. Rappelons que chaque soir, un animateur et une maîtresse prennent en charge les enfants dès la sortie du bus scolaire et jusqu'à 19h20.



Tricot

Une fois les devoirs faits et vérifiés, chaque enfant peut se détendre tranquillement dans la 2^{ème} salle de l'accueil et jouer à plusieurs types de jeux ou défier Maxime pour une partie de baby-foot.

La crise sanitaire a conduit à quelques aménagements : les enfants ont maintenant une place dédiée, portent un masque comme

à l'école et font bon usage de gel hydro-alcoolique. Cela n'a par ailleurs absolument pas attaqué leur créativité et ils ont réalisé de superbes créations lors des ateliers des vendredis à partir d'objets recyclés. On compte à l'actif de cette petite succursale de l'atelier du Père Noël une quantité de réalisations aussi originales les unes que les autres :

- Les enfants ont participé au projet de la Mairie « Choisel dans le futur » avec des dessins que l'on espère admirer dans une future exposition

- Des hérissons réalisés à partir de vieux livres

- Un village en hiver avec des sapins, des rennes, des skieurs et d'autres personnages en utilisant des matériaux de récupération (bouchons en liège, vieux livres, bobines en bois, etc.).

- Des mangeoires (à partir d'anciens pots en terre) qui ont permis à toutes les familles d'attirer et d'observer les mésanges et pinsons dans leur jardin

- Des décorations en éléments naturels pour parer les tables de fête à la maison : un grand merci à Florent Boissel qui a eu l'amabilité de nous fournir de très belles branches de sapin.

Pour le deuxième trimestre (janvier, février, mars 2021), il est prévu de continuer les activités liées à la récupération et à la découverte de la nature.

Depuis la rentrée de janvier, les enfants-lutins se sont mis au tricot et à la confection de pompons : à nous les cache-cols et les écharpes !

On envisage de créer un petit potager, de s'initier au théâtre, grâce à Maxime, de découvrir la peinture sur verre ou sur porcelaine ou la mosaïque.

En été, quand le temps sera plus clément, les ateliers du vendredi pourront mettre à profit le parc de la mairie et celui du château pour commencer la collecte de plantes de la nature. Violeta nous a déjà dit qu'un projet d'herbier collectif était à l'étude pour découvrir la flore



Conception d'un village en hiver

du village. Les enfants sont vraiment enchantés de se retrouver autour de cette nouvelle initiative qu'ils ne manqueraient pour rien au monde et souhaiteraient voir se poursuivre toute la soirée !

Tout le bureau, qui réalise depuis mars dernier ses réunions à distance, reste positif et compte bien organiser (si les conditions sanitaires le permettent bien sûr)

à la fin de l'année scolaire : une petite fête de fin d'année pour que parents, enfants et animateurs puissent se retrouver, et une sortie offerte aux enfants adhérents.

Enfin, un projet d'extension des activités de l'AAEC en centre de loisirs pour le mercredi est à l'étude avec la Mairie de Choisel. Un premier sondage a été envoyé aux parents en janvier. Si vous êtes intéressés par cette nouvelle idée, écrivez à :

gaelle.dizengremel@choisel.fr



Fabrication de hérissons

L'association vous intéresse ?
Rendez-vous sur le site de la mairie de Choisel pour imprimer et remplir le dossier d'adhésion à l'AAEC (10€/an par famille) : www.choisel-commune.fr > associations ou > vie-locale > Scolarité/AAEC.

✉ accueilchoisel@gmail.com
06 31 72 74 89



Yvelines • Hauts-de-Seine

MON DÉPARTEMENT À PORTÉE DE CLIC !

Un communiqué du Département des Yvelines, résolument tourné vers l'amélioration de la qualité de vie de ses habitants

Le Département des Yvelines est résolument tourné vers l'amélioration de la qualité de vie de ses habitants et le maintien d'une relation de proximité forte et dynamique entre les services de l'institution et les différents publics qu'elle sert au quotidien.

C'est pourquoi, afin d'améliorer le service rendu aux usagers en le modernisant et en simplifiant les

démarches, le Département des Yvelines a lancé avec le Département des Hauts-de-Seine un portail unique qui recense l'ensemble des aides et des services couverts par les compétences départementales.

Plus simple et plus facile, les aides et services des Yvelinois réunis sur un même portail :

www.78-92.fr

Ce site regroupe tous les dispositifs couverts par les compétences du Département.

Chaque usager peut ainsi y trouver des informations sur les aides départementales dans les domaines suivants :

Enfance et Famille

Le portail délivre des informations sur l'adoption, les agréments et les démarches à effectuer.

Des informations précises sont communiquées sur les centres de planification et d'éducation familiale (CPEF), leur rôle, ainsi que leurs coordonnées.

Les futures mamans y trouveront des informations sur les centres de Protection Maternelle et Infantile du département. Elles peuvent aussi bénéficier dès fin novembre de la prise de rendez-vous en ligne avec les PMI sur monespace.yvelines.fr accessible via la rubrique mes démarches en ligne sur le portail aides et services.

Obtenir des renseignements pour devenir assistante familiale (famille d'accueil) ou assistante maternelle, trouver des réponses, une aide, en cas de difficultés avec son enfant, consulter les différents modes de garde pour son enfant de moins de 3 ans, tout cela est disponible sur 78-92.fr.

Autonomie

L'autonomie, mission pilier du Département, couvre la majorité des aides et des services ouverts sur

cet espace en ligne.

Les aides en faveur des personnes âgées : la prise en charge des repas, l'accompagnement à la vie sociale, les aides ménagères, la prise en charge des frais d'hébergement en accueil de jour, les aides à la mobilité et aux transports (avec notamment les cartes de mobilité inclusion, et les demandes de titre Améthyste), l'allocation personnalisée d'autonomie, la téléassistance départementale, les aides départementales pour l'adaptation d'un logement, le dispositif Domycile (badge confiés aux aides à domicile leur permettant lors de leurs visites d'horodater chacune de leurs interventions pour un meilleur suivi et une simplification de la facturation).

Les aides en faveur des personnes en situation de handicap : la prise en charge des repas, l'accompagnement à la vie sociale, les aides ménagères, l'accueil en établissement adapté, la prestation de compensation du handicap, l'allocation aux adultes handicapés, l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé, l'aide humaine aux élèves handicapés, l'aménagement des examens et concours, les aides à la mobilité et aux transports (y compris le transport scolaire), des informations sur le reclassement professionnel, sur le matériel pédagogique adapté, l'allocation compensatrice tierce personne.

Action sociale

Dans cette thématique, les usagers retrouvent les aides et informations sur l'accompagnement social proposées par le Département :

les aides individuelles d'urgence, les aides à l'insertion sociale, le fonds d'aide aux jeunes, le revenu de solidarité active (RSA), l'aide au financement du permis de conduire.

Emploi et Insertion

Dans cette thématique, l'usager retrouve des informations sur Job78-92, mais aussi sur le fonds d'aide aux jeunes et les aides à l'insertion sociale.

Éducation et Jeunesse

Tous les profils sont concernés. Collégiens inclus. Ils pourront, eux-mêmes ou leurs parents, retrouver dans leur thématique :

Un lien pour l'inscription à la restauration scolaire, une aide pour la sectorisation grâce à un outil performant, des informations clés sur le développement du numérique dans les collèges et les aides spécifiques au public des jeunes.

Ce portail s'adresse aux particuliers, mais pas que ! Les professionnels sont aussi concernés.

Ce portail a également vocation à présenter l'ensemble des aides et subventions destinées aux professionnels.

Toute personne morale, collectivité, entreprise ou association se connecte sur la partie du portail dédiée aux professionnels et y retrouve la liste exhaustive des subventions ouvertes et qui les concernent dans les domaines des Solidarités bien sûr, mais aussi des

projets culturels, d'entretien du patrimoine, des sports et des loisirs, de la voirie et des transports, du monde rural, et de la santé avec notamment les appels à projets pour le développement et la création de maisons médicales.

Chaque subvention, aide exceptionnelle, appel à projet publié donne une information vérifiée et précise sur la démarche à suivre, le calendrier d'ouverture de la subvention, et contient des liens personnalisés qui renvoient vers le portail subvention.

Santé

La première démarche en ligne, disponible fin novembre sur

monespace.yvelines.fr

est la prise de rendez-vous en ligne avec les PMI du Département.

Plus simple, plus rapide, aussi efficace que par téléphone, et le suivi est optimal pour les professionnels de santé.

D'autres thématiques à l'étude

Les prochaines démarches déjà initiées pour être totalement dématérialisées seront :

- Les concours « Villes et Villages Fleuris » : démarche et inscription dématérialisées pour les communes
- Le dispositif pour les notaires des Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) 100% en ligne
- La demande de carte Améthyste ■

www.78-92.fr



- AUTONOMIE
- COLLÈGES
- LOGEMENT
- HANDICAP
- ENFANCE & FAMILLE
- INSERTION
- SANTÉ

Votre Département vous propose un accès rapide à l'ensemble des aides et dispositifs qui vous concernent sur :

78-92.fr



Budget participatif écologique solidaire d'Île-de-France

Choisel participe : nos deux projets ont été retenus parmi les 884 contributions !

par Caroline VERGNE



Qu'est ce que le budget participatif d'île de France ?

La Région Île-de-France met son premier budget participatif sous le signe de l'écologie : 500 millions d'euros sur 5 ans. Tous les Franciliens peuvent prendre part à cette démarche citoyenne régionale, inédite en

France, en proposant des projets qui préservent l'environnement ou en votant pour leurs préférés. La première session qui s'est déroulée de juin à octobre 2020 a permis de présenter 480 projets aux Franciliens qui ont voté en ligne pour leurs 472 idées coups de cœur.

La deuxième session se déroule de Novembre 2020 à mars 2021.

Quels sont les projets déposés par la commune ?

Nos deux projets déposés sont « **Des livres en partage** » et « **Vélo cargo** ». Vous trouverez la description des projets ci-dessous !

Quelle est la prochaine étape ?

Pour sélectionner les projets parmi les 721 retenus, les Franciliens sont consultés via un **vote en ligne du 10 février au 8 mars**. Nous devons obtenir un maximum de votes pour être subventionné.

Comment voter ?

Pour voter pour nos projets, vous pouvez aller sur le site : www.iledefrance.fr/budget-participatif-ecologique. Cliquer sur : 2^{ème} session, et sélectionner le mot clé « Choisel » pour retrouver les projets (note : il est nécessaire de s'inscrire avant le

vote via l'onglet connexion en haut à droite), ou directement via les QR codes indiqués dans l'encart de chaque projet. ■

Le projet DES LIVRES EN PARTAGE

La bibliothèque de Choisel a fermé ses portes fin des années 2000. Lors de la campagne électorale, les choiseliens et choiseliennes nous ont fait part de leur envie d'avoir un lieu de partage et d'échange autour du livre.

De plus, nous souhaitons sensibiliser les habitants à la réduction des déchets en favorisant une économie du partage et du don.

Les boîtes à livres permettent ainsi de concilier les enjeux environnementaux aux besoins des habitants en favorisant le lien social et la culture.



Le projet consiste à installer une boîte à livres dans les 3 hameaux suivants : Herbouvilliers, La Ferté et le village.

Je vote !



Le projet EN SELLE CHOISEL (VÉLO CARGO)

La commune travaille à l'essor des mobilités douces dont le vélo. Les vélos cargos sont un formidable outil qui remplacent avantageusement la voiture dans de nombreux cas. Mais ils sont aussi onéreux, ce qui fait hésiter à franchir le pas. D'où l'idée de s'équiper d'un vélo cargo, avec l'aide de la région, afin que les Choiseliens(ne)s puissent en découvrir l'intérêt !

Deux usages sont envisagés pour un vélo cargo en libre service à Choisel :

1. en semaine, le cargo pourrait être prêté aux familles gracieusement (moyennant une simple caution), afin de découvrir ce moyen de locomotion, que ce soit pour emmener les enfants à l'école ou bien faire des courses par exemple. Les enfants vont adorer !
 2. le week-end, le cargo serait utilisé pour organiser des commandes groupées chez les producteurs locaux et les livrer aux Choiseliens. Cette démarche collective est en cours de réflexion, et vise à la fois à promouvoir les mobilités douces, les circuits courts avec les fermes et producteurs locaux, et tisser du lien social entre habitants et générations
- Il ne s'agit encore que d'un projet, et nous sommes ouverts à toutes vos suggestions, remarques ou idées !



Je vote !





Un atelier participatif à Choisel pour promouvoir la pratique du vélo

par Alexandre GOBIN

Un groupe de Choisiens bénévoles va tester un **concept d'atelier de réparation de vélo ouvert à tous**. L'objectif est de **créer un lieu convivial où l'on vient partager ses connaissances et ses compétences autour de la pratique du vélo**.

Grâce à cet atelier vous deviendrez « **vélonome** », vous venez **profiter des outils et des conseils des bénévoles** dans un cadre ludique et vous repartez avec un vélo en bon état mais surtout des compétences pour réaliser vous-même les réparations. Il est également possible de venir remettre en circulation un vieux vélo inutilisé ou de simplement demander conseil pour l'acquisition d'un vélo ou d'une pièce de rechange.

L'atelier est ouvert à tous pour toute pratique de la bicyclette, que vous soyez adepte du vélotaf pour vous rendre au travail, du vélo pratique pour aller faire les courses ou emmener les enfants à l'école, des sorties du dimanche matin en vallée de Chevreuse, de longues balades en famille ou entre amis ou vous êtes simplement un parent dépassé par l'entretien du vélo de vos enfants.

Vous n'êtes rien de tout ça mais avez toujours voulu franchir le pas, les curieux sont les bienvenus pour poser des questions.

Les bénévoles pourront également vous conseiller sur des itinéraires à prendre pour

vos sorties ou vos trajets au travail, l'équipement nécessaire ou vous faire part de leur retour d'expérience. Ils sont eux-mêmes adeptes du velotaf, du vélo urbain, des balades en famille et du vélo plus sportif.

Le vélo est amusant, bon pour la santé et l'environnement. Grâce à ces ateliers vous verrez que les réparations ou l'entretien sont plus faciles qu'on ne le pense et à moindre coût.

L'objectif est de joindre l'utile à l'agréable grâce à un moment convivial autour de la petite reine. Si ce test est réussi, il sera alors pérennisé et d'autres formes d'activités autour du vélo pourront être entreprises.

Les modalités précises seront communiquées via la newsletter lorsqu'une date sera définie en fonction de l'évolution des conditions sanitaires.

Nul besoin d'être expert en mécanique, chacun peut aider en fonction de ses connaissances ■

Si des bénévoles sont intéressés pour participer à l'aventure, contactez Alexandre
06 08 54 25 59



Comment penser vivre " avec " et vivre " sans " du jour au lendemain ...? Par le souvenir et la mémoire.
À Pierre



Prenant la présidence de l'association, validée par le Conseil d'Administration en date du 27 novembre 2020, je profite de cet article pour vous faire découvrir le **nouveau logo** de l'ASPC.

Nous allons suivre le chemin tracé par Pierre Cloteaux, et en premier point, **recenser les éléments constituant le patrimoine de Choisel (architectural, culturel, culturel et environnemental)**, en nous inspirant de l'inventaire visuel et des sites remarquables établi par la municipalité.



L'occasion de soumettre à la Mairie un projet de convention de partenariat, qui sans nul doute facilitera nos travaux communs.

Cet inventaire, nous souhaitons également l'effectuer et le partager avec l'ensemble des Choisiens. Si vous êtes intéressés à participer ou nous transmettre des informations sur le sujet, n'hésitez pas à nous contacter par e-mail à l'adresse : aspc.choisel@gmail.com

Nos projets 2021

- Nous souhaitons solliciter l'accord de la Mairie pour prendre en charge la **réfection de la plaque directionnelle** (plaque de cocher - voir ci-contre) sur le pignon de l'église ainsi que de l'ancien panneau directionnel (borne en fonte) du site de Bévilliers-Breteuil.

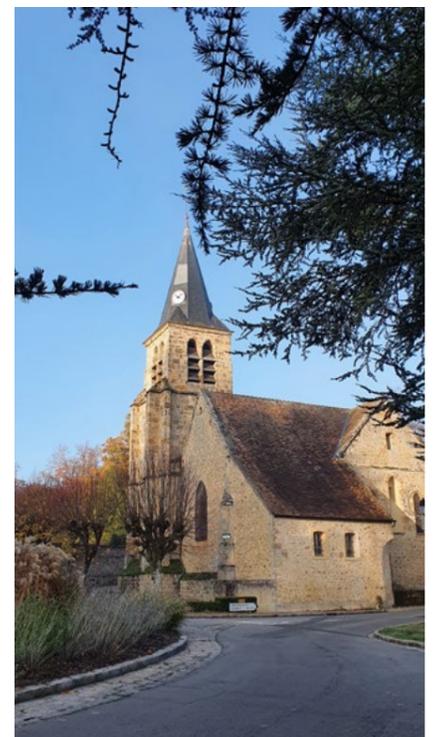
- Assurer la **mise en valeur des croix de mission et de procession**
- Créer un **site internet**

Nous remercions la Mairie pour l'installation d'une boîte aux lettres dédiée à l'ASPC.

Nos vœux 2021 vous accompagnent.



plaque directionnelle



ASPC

1 route de la grange aux moines
78460 Choisel

aspc.choisel@gmail.com

L'ASPC Association de Sauvegarde du Patrimoine de Choisel

par Philippe LEVESQUEAU



La silhouette grande et élégante, l'oeil vif et curieux, la pipe à la main, le caractère flegme, c'était Pierre Cloteaux.

Choisel rend hommage à cet homme qui a beaucoup oeuvré avec patience, passion et surtout amour pour son village. Pierre avait Choisel dans son ADN. Douze ans de mandats en tant que conseiller et adjoint municipal, Vice-président du Foyer Rural, Président de l'Association de Sauvegarde du Patrimoine de Choisel et guide intarissable de l'église St-Jean-Baptiste, dont il connaissait les moindres recoins.

Pierre a tiré sa révérence.

Par Alain Seigneur

Pierre,
Si cette église te semble bien vide, c'est la conséquence de la crise sanitaire. En d'autres temps, elle aurait été trop petite, tellement tu es apprécié.

Voilà plus de trente ans que nous avons appris à nous connaître lors de la genèse du Foyer Rural. Tu y as été Vice-Président durant de nombreuses années. Par ton imagination et ta pugnacité tu as permis la création et le développement d'activités et d'animations pour les Choiseliens.

Après un premier mandat municipal, tu m'as accordé ta confiance et accompagné en 2014. Tu as alors assuré la gestion de la commune en tant qu'adjoint aux finances. Tu as toujours veillé au subtil équilibre entre le maintien et l'accroissement du service aux habitants, la préservation du patrimoine avec l'optimisation et la réduction des coûts. Ton suivi régulier et fin du budget communal y a fortement contribué.

Attaché à cette commune par tes liens familiaux, tu n'as eu de cesse que ses habitants s'y trouvent bien. La devise que tu as faite inscrire

sous le blason de Choisel pour lequel tu as contribué activement en est d'ailleurs la traduction « Bien y Être ».

Tu venais de décider de poursuivre ton action en faveur de la commune et des Choiseliens en acceptant la Présidence de l'Association de Sauvegarde du Patrimoine de Choisel (ASPC). Tu as déjà démontré dans ton action, ton attachement au patrimoine et à ce qui fait le charme de la commune. Dernièrement, tu as entrepris la restauration des plaques et bornes Michelin. Malheureusement, tu n'as pas pu finaliser ce projet en remplaçant à l'identique une dernière dégradée, intégrée à une clôture. En ton souvenir, nous agirons pour que cela devienne réalité.

Tu étais, également, attaché à cette église Saint-Jean-Baptiste où tu venais les dimanches de messe dominicale. Tu la faisais découvrir et connaître aux touristes, accompagné entre autres de Monique, lors des journées du Patrimoine.

Tu avais plein de projets sur lesquels nous avons échangé récemment à plusieurs reprises.

Tu as toujours été discret sur ton parcours professionnel. Je sais cependant que tu as travaillé chez Michelin où tu as rencontré Danièle.

Comme nous tous, tu avais probablement quelques défauts mais ils étaient si légers que je ne m'en suis jamais aperçu. Tu as été un compagnon fidèle et tu nous manques beaucoup.

Tu viens de rejoindre tes parents ainsi que Bayle et Simonot, dont tu voulais mettre en valeur la sépulture ; ils vont probablement t'accueillir d'un refrain joyeux.

Tu as toujours été bienveillant et je suis convaincu que tu continueras à l'être là où tu es. C'est pour cela, que malgré notre chagrin, nous espérons. Nous prendrons soin de Danièle comme tu l'as si bien fait pour nous.

Nous te confions à Dieu mais je ne te dis qu'au revoir car un jour, j'en suis convaincu, nous nous retrouverons.

Pierre, merci pour tout ce que tu as fait pour nous avec amour et passion.

Par Frédéric Montégut

Pierre, mon Ami, mon Vénérable, mon cher Pierre

Tu m'as posé bien des problèmes car je croyais te connaître suffisamment.... Ça fait quelques années que nous nous fréquentons pour qu'il me soit facile de faire ton PANÉGYRIQUE. Grosse erreur en fait je ne connais de toi que la partie émergée de l'iceberg ». Ce sont exactement les termes que tu as employés lorsque tu nous as mariés, Sandrine et moi, en tant qu'adjoint au Maire en septembre 2015.

Non seulement à l'époque tu m'as appris un nouveau mot : PANÉGYRIQUE, et aujourd'hui je me retrouve dans la même situation !

Que de souvenirs entremêlés ! À la mairie tout d'abord, où dans l'adversité, et sans jugement, tu m'as soutenu dans des moments difficiles.

Nous sommes jumeaux, nés le 11 février tous les deux, du même signe mais pas forcément du même ascendant, ce qui fut le charme de nos relations.

Nous n'avons pas toujours été d'accord ; nous défendions bec et ongles nos positions. Une fois les décisions adoptées, nous avons toujours œuvré dans le même sens pour faire aboutir nos nombreux projets.

Ensemble, nous avons participé à la restauration du tympan de l'église, du bas clocher et de la sacristie. Je

pense qu'intellectuellement, ce fut le plus beau dossier qu'on ait pu mener à bien.

Historien invétéré, tu as également fait de nombreuses recherches sur les locataires du cimetière...

En particulier, tu aimais parler de Jacques Simonot, auteur compositeur pianiste... Pierre Bayle, parolier et chanteur du début du siècle dernier sous le pseudonyme de Pierre Vidier qui fut notamment l'auteur de la chanson « Pour être heureux... chantez ».

Tu étais présent à toutes les journées du patrimoine, dans l'église de Choisel, à partager l'histoire de cette jolie bâtisse du 13^{ème} siècle.

Inlassablement, durant pratiquement un mandat, tu as travaillé sur le blason de la commune, dans le respect total du protocole traditionnel. Blason exposé fièrement au-devant de la mairie.

Ta participation active au Foyer Rural, à toutes les fêtes, au stand de concours de tir, ont fait de toi cet homme engagé dans la vie associative de Choisel, un véritable défenseur du bénévolat.

Tu es parti alors que tu avais tant de projets encore à réaliser. Tu venais d'être nommé Président à l'Association de Sauvegarde du Patrimoine de Choisel (ASPC).

Notre dernière accolade, il y a quelques jours, sur la place de l'église où tu étais en train

de finaliser la pose de la borne Michelin... Encore un travail de restauration que tu réalisas avec méthode. Avec toi, s'envole une partie de la mémoire de Choisel.

Lors de nos soirées chez toi, autour de votre traditionnel et délicieux Américano préparé avec amour par Danielle... J'aimais, nous aimions, avec Sandrine, vous entendre tous les deux, nous parler de votre rencontre amoureuse chez Michelin...

Nous aimions t'écouter quand tu parlais de ta maison de Choisel, de ton jardin, de la source et de la cressonnière, des histoires de ton grand-père...

J'avais l'impression de vivre le roman de Marcel Pagnol « À la Gloire de mon père ». Tu étais fier d'être Choisélien depuis plusieurs générations...

Mon Vénérable ! J'ai toujours apprécié ton charisme, ta générosité et ta disponibilité pour tous.

J'aimais ce côté paisible du père tranquille, avec sa pipe, prenant le temps de faire les choses... Le temps de vivre.

Mon rêve... Que mes trente dernières années de ma vie soient aussi riches, en amour, en amitié et en santé, qu'elles l'ont été pour toi jusqu'à ton dernier souffle.

Mon Vénérable, mon Ami, j'ose dire mon père spirituel. Je te remercie. Au revoir ■



Pierre Cloteaux a longtemps travaillé chez Michelin, c'est donc avec évidence qu'il s'est lancé avec fougue dans la restauration des panneaux de direction en lave émaillée de la marque Michelin. Nous avons la chance d'en avoir nombreux à travers les différents hameaux, ce qui confère beaucoup de charme à notre commune. Découvrez leur histoire.

Les plaques Michelin

Propos recueillis par Stéphanie VARIN GAHREN

Un peu d'histoire ...

André Michelin va rapidement se montrer comme un véritable pionnier de la signalisation routière dans laquelle il intervient dès 1908.

À son initiative apparaissent en 1910 les plaques "Merci" à deux faces sur lesquelles étaient indiqués le nom des localités, la désignation et le numéro des routes, et des inscriptions de sécurité telles que "Veillez ralentir" placées à l'entrée de l'agglomération et un "Merci" à la sortie. Sur le panneau figurait le nom du sponsor (en l'occurrence Michelin). Entre 1911 et 1914, ce sont ainsi 30.000 plaques émaillées qui sont offertes et posées gratuitement dans les municipalités de France.

Dès le lendemain de la première guerre mondiale, André Michelin entreprend seul l'étude d'un appareil de signalisation qui regrouperait sur un seul support toutes les indications nécessaires au bon cheminement de l'automobiliste.

En ce qui concerne les panneaux indicateurs, André Michelin eut l'idée d'utiliser des plaques de lave émaillée, plus résistantes

et inoxydables, avec comme support massif, du béton armé.

La borne d'angle naît ainsi en 1918, mais c'est en 1928 et après quatre prototypes différents qu'elle prend sa forme définitive constituée d'un pied plus large au sol et plus fin dans le support du cube de signalisation. Et ce n'est qu'en 1931 que l'emploi de ce signal est officiellement approuvé.

En plus des bornes d'angle, Michelin produit et installe jusqu'en 1939 des "poteaux", "murs" et "panneaux muraux" de signalisation, auxquels s'ajoutent quelques panneaux de danger et de priorité. Tous ces panneaux portent un bandeau indiquant soit le nom du sponsor (Michelin, TCF...) avec parfois un logo, soit le département ou la région d'implantation.

En 1946 paraît une instruction générale sur la signalisation routière qui annule toutes les instructions antérieures. Homogénéité et cohérence sont désormais de rigueur. L'administration refuse toute forme de don pour la signalisation des routes. Michelin continue cependant

sa production de panneaux en lave émaillée sur béton armé, mais ils ne portent plus aucune indication publicitaire. L'usage des bornes d'angle va peu à peu être strictement limité "aux intersections peu importantes". Les plaques disparaissent au profit de "flèches", murales ou sur pied. Mais à côté fleurissent de très nombreux nouveaux panneaux, aux formes et aux graphismes les plus divers.



Jusqu'en 1971, année où Michelin cesse cette production, chaque panneau réglementaire aura sa version sur lave émaillée. (à noter que sur la fin, cette dernière sera remplacée pour certains panneaux par de l'acier émaillé traditionnel).

Source : "un demi-siècle de signalisation routière 1894-1946" par Marina Duhamel-Herz. <http://www.panneauxenbeton.fr>

Comment étaient elles fabriquées ?

Les qualités requises de ces plaques, tant au point de vue conservation que lisibilité des inscriptions, ont amené Michelin à adopter ces deux éléments distincts :

- La lave émaillée qui fournit les plaques destinées à recevoir les indications destinées aux automobilistes ;
- Le béton armé qui, servant de support de ces plaques, constitue le corps même des appareils.

La lave sort des volcans à l'état pâteux et parfois presque liquide ; elle se refroidit peu à peu au cours des ans pour

donner une pierre durable, non friable et rigoureusement inattaquable aux intempéries. Abondante dans le Massif Central où elle a été autrefois répandue par les volcans d'Auvergne, elle est, depuis longtemps utilisée en

construction et pour l'industrie chimique (cuves, etc...). Bien avant la circulation automobile, elle fut émaillée et utilisée pour la fabrication de plaques de signalisation celles de certaines rues, telle la rue Saint-Louis-en-l'Île, à Paris, où une plaque,



Légende : ① Nom de la marque (panneau à Herbouvilliers) - ③ Code identifiant l'implantation - ② et ④ Exemples de datation manuscrite sur l'émail.



posée en 1828, est encore intacte, neuve ! C'est que la lave permet des inscriptions d'une durée pratiquement infinie, l'émail y adhérant parfaitement et n'éclatant pas au choc sur ce support. La mise à nue partielle de la lave, indifférente aux intempéries, ne nuit d'ailleurs pas à la conservation de la plaque.

Ce ne fut qu'en 1928, à la suite de longs et nombreux essais, que fut industrialisée la production des plaques en lave émaillée. Des carrières, les blocs de lave arrivent maintenant, équarris, à l'usine où ils sont débités en dalles grasses, par une machine à scier à laquelle ils sont fixés solidement. Ce sciage est très lent, vu la dureté

exceptionnelle de la lave qui ne permet une avance que de 5 millimètres à l'heure au maximum ; il s'effectue au moyen d'un mélange d'eau et de grès de Fontainebleau, soigneusement dosé, qui use la lave au moyen de lames d'acier montées sur un châssis.

Ce sciage multiple permet par contre d'obtenir, en une seule opération, 500 plaques de lave d'environ 15 mm d'épaisseur ; des meules au carborundum, fonctionnant sous un double jet d'eau, les débitent ensuite au format voulu. Après nettoyage à la vapeur, elles sont rendues parfaitement lisses grâce à un mastic spécial, puis étuvées pour enlever toute trace d'humidité.

À l'atelier d'émaillage, une couche d'émail blanc est d'abord répandue, au pistolet à air comprimé, sur toute la surface. Dans des fours électriques à température maintenue constante, grâce à un thermostat coupant ou rétablissant le courant aux températures maxima et minima préalablement choisies, l'émail ainsi appliqué entre en fusion à environ 900°. Lorsque cette fusion est complète, les plaques sont retirées du four, refroidies, puis acheminées à nouveau vers l'atelier d'émaillage. Là, l'émail bleu foncé, ou rouge, est appliqué sur la première couche maintenant durcie. À l'aide d'une brosse métallique, on enlève l'excès d'émail bleu, sauf aux endroits préalablement protégés par des pochoirs et qui correspondent aux lettres ou signes que l'on désire faire figurer sur la plaque. À l'atelier de cuisson, la plaque est à nouveau traitée ainsi qu'indiqué ci-dessus afin de durcir la dernière application d'émail. Pendant ce travail, un atelier spécial prépare les supports en béton armé. Le béton, au dosage de 400 kg de superciment,

gros sable de Loire et petits gravillons ou mignonnettes, est confectionné dans une bétonnière située au centre de l'atelier.

Il est ensuite évacué, dans un wagonnet muni d'une hélice, destinée à brasser le mélange et à en maintenir l'homogénéité, jusqu'à portée de fosses creusées dans le sol et constituant les moules des appareils à fabriquer. Les plaques destinées à chacun des appareils ont été amenées à proximité. Elles sont déposées dans les moules, à l'emplacement qu'elles devront occuper sur l'appareil achevé. On coule le béton, le scellement des plaques se fait automatiquement au cours de la prise et tout sera parfaitement homogène. On laisse pendant 24 heures environ le béton effectuer sa prise dans les moules. Les appareils sont ensuite démoulés, extraits de la fosse dans laquelle ils ont été coulés, à l'aide d'un palan électrique.

Un monorail les emmène ensuite à l'atelier de finition où s'achève le séchage ; un

nettoyage précède une première couche de peinture blanche recouvrant le béton sur la face antérieure des appareils.

Puis, c'est l'évacuation vers le parc de stockage, le long des voies ferrées, et le chargement sur les wagons qui ravitailleront les équipes chargées de la pose.

Comment étaient elles posées ?

Ces équipes sont dotées d'un camion muni d'une grue qui sert au levage et aux manipulations des appareils. L'aménagement de ces camions est étudié en vue de faciliter les diverses opérations.

Tout y est à portée de main, ciment et eau que le décrochage d'un tuyau de caoutchouc suffit à verser en quantité voulue ; aussi, 25 minutes suffisent-elles à la préparation du béton, au placement d'une borne, à son orientation, à la vérification de son aplomb, à l'achèvement d'un massif de béton au pied de l'appareil, enfin, à son nettoyage et à l'application d'une dernière couche de peinture blanche.

Transportant sur leur camion, dans leur ordre de pose, les diverses plaques à installer dans une même ville, une seule équipe a pu ainsi achever en deux jours la signalisation complète de Sedan, en un jour et demi celle de Reims, en 24 heures celle de Vouziers. ■



L'Auberge des 3 Hameaux a ouvert ses portes !

par Stéphanie VARIN GAHREN

La place de l'église a repris vie avec l'Auberge des 3 Hameaux qui a pu enfin ouvrir ses portes après une longue séquence de travaux perturbés par la crise sanitaire.

En raison des mesures gouvernementales, la vaste et chaleureuse salle du restaurant n'a pu recevoir ses hôtes. Nous aurions tant aimé être accueillis par **Soazig**, l'aubergiste et tant aimé nous assoir confortablement sur la banquette de velours bleu roi, et nous laisser bercer par les douces lumières en osier, entendre la petite musique des couverts, l'odeur de la bonne cuisine du chef Stéphane Porte, éveillant notre appétit, et le brouhaha si vivant des discussions animées !

Allez, ce n'est que partie remise, nous nous réjouissons encore plus quand nous pourrons le refaire en «vrai».

En attendant, la **vente à emporter** est ouverte depuis le 10 décembre du jeudi au dimanche avec tous les jours une entrée, un plat et un dessert différents.

Ils sont la vitrine de ce qui sera proposé en salle sur le type de **cuisine «fait maison» avec des produits frais, de qualité et de saison offrant des plats traditionnels, variés et savoureux**. Les portions sont généreuses et se réchauffent très bien.

D'ailleurs par souci de ne pas faire de déchets supplémentaires, l'auberge vous offre la possibilité d'opter pour la **consigne des contenants**.

On vous propose aussi du vin en bouteille, en équivalent verre (oui oui !), des boissons (eaux, jus de fruits, sodas..), des terrines, des plateaux de charcuteries et de fromages, des mignardises...

Vous pouvez aisément **commander en ligne** sur leur site internet, ou tout simplement en les appelant.

Autre nouveauté en attendant l'ouverture tant désirée du salon de thé, amis marcheurs et cyclistes, vous pourrez emporter des **boissons chaudes**.

Les portes de cette maison vous sont grandes ouvertes : alors n'hésitez pas à y passer, à téléphoner ou à venir visiter l'auberge. Renseignez-vous pour vos futurs repas de famille (anniversaires, baptêmes, mariages).

Le **gîte confortable** du premier étage a un charme fou. Il peut accueillir de manière très complémentaire la famille, les amis.

Soazig Seguis vous le redit : « *Ce projet a été construit comme un projet inclusif, nous avons à cœur que ce soit un lieu de rencontres et d'échanges. En attendant d'ouvrir vraiment les services en salle, nous sommes à votre écoute pour toute demande, une envie d'un plat en particulier, une suggestion de services...* »

Il est possible de faire du **portage pour les aînés**. Comment faire ? Passer commande à l'auberge – demander la livraison – l'auberge transmettra votre demande à la mairie – Mathieu ou un élu viendront vous apporter votre repas ■

ça y est, c'est ouvert !



Tél. 01 30 45 43 42

aubergedes3hameaux.fr

Auberge des 3 Hameaux

ad3hx

les spécialités à découvrir



À noter :



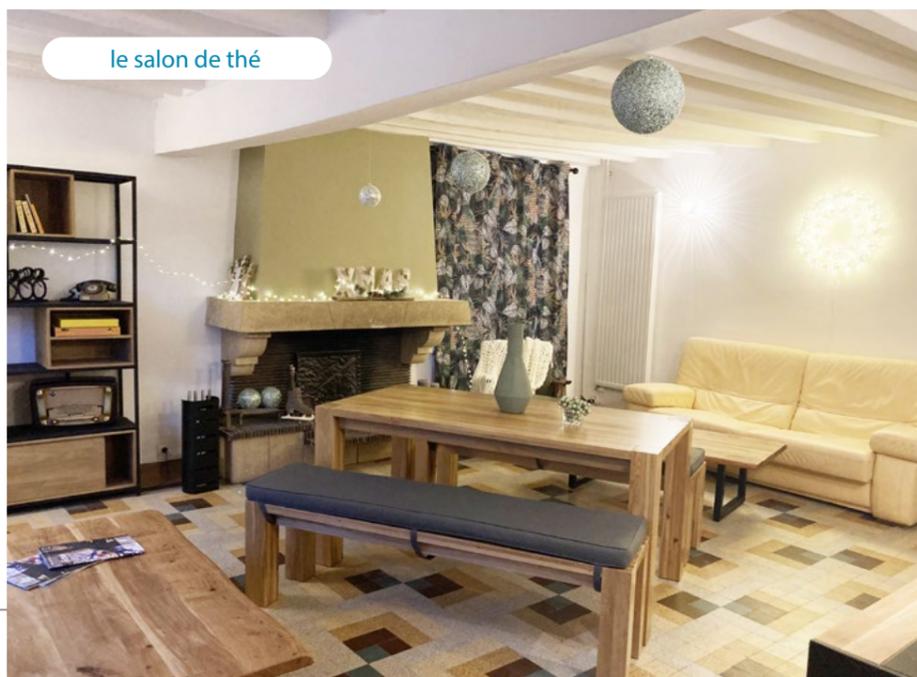
relais colis

L'auberge est devenue **relais colis** depuis le 3 février et offre ses services aux Choiseiliens et habitants des communes voisines.

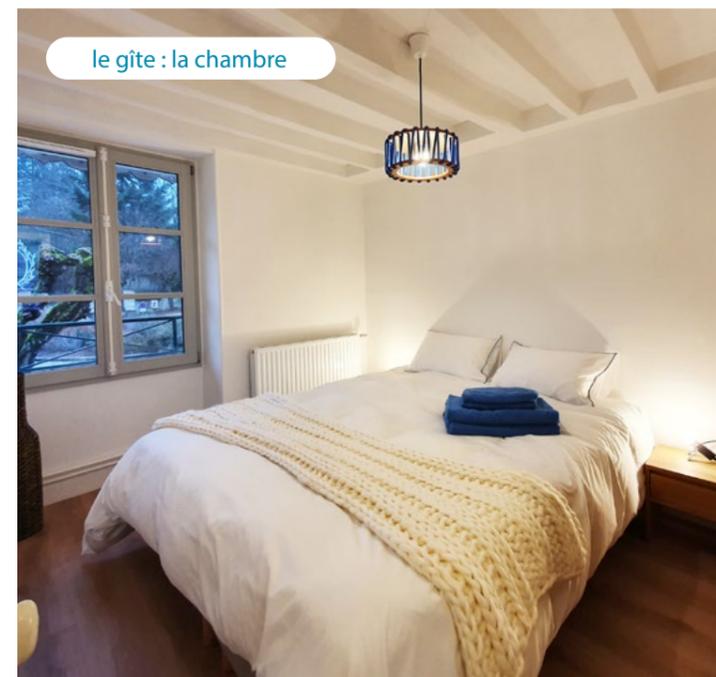
le restaurant



le salon de thé



le gîte : la chambre



le gîte : la cuisine



Entretien avec Stéphane Porte chef à l'Auberge des 3 Hameaux

par Stéphanie VARIN GAHREN et Marie RODRIGUES

Nous ne pouvons pas vous présenter l'auberge sans mettre en avant la clef de voûte d'un restaurant : son cuisinier. Il est le chef d'orchestre des saveurs, senteurs, couleurs : un bonheur pour les papilles. Sous la toque se cache donc Stéphane Porte, personnage volubile, passionné, aventurier et surtout gourmand ! Bonne découverte !

Stéphane, pouvez-vous vous présenter ?

S.P. : Je suis né à Brives en Corrèze, le berceau familial, mais j'ai grandi à Bordeaux jusqu'à ma majorité. Mon père travaillait dans les douanes, ce qui amenait à beaucoup de mouvements.

Ce sont mes origines corréziennes qui m'ont donné goût à la cuisine avec une grand-mère paternelle qui adorait cuisiner et refaire les recettes des grands chefs. Elle m'a beaucoup inspiré et m'a éveillé à la grande cuisine.

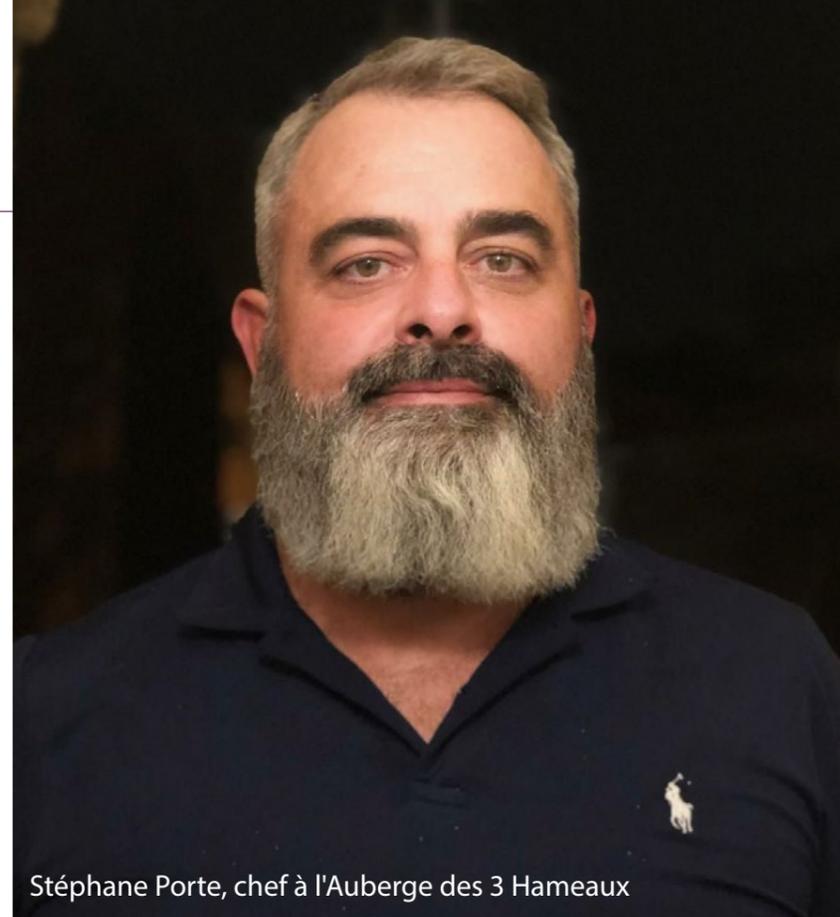
Dés mon plus jeune âge je cuisinais, j'adorais ça ! Mon parcours scolaire a été un peu

chaotique, suite au divorce de mes parents et à ma grande désillusion : mon rêve était d'être pilote de ligne mais j'ai dû abandonner l'idée car on m'a détecté des problèmes de vue. C'est donc tout naturellement que je me suis dirigé vers des études d'hôtellerie à Talence. Ma route était tracée !

Après diverses expériences dans les cuisines de différentes grandes maisons, notamment le Divellec à Paris, j'ai eu envie de découvrir le monde et suis parti en Nouvelle-Calédonie où mon père était en poste. J'ai eu un vrai coup de cœur pour ce pays ! J'y suis resté dix ans ! J'ai beaucoup burlingué entre l'Australie, la Nouvelle Zélande et la Papouasie Nouvelle-Guinée... J'ai travaillé dans plusieurs restaurants et j'ai monté une affaire dans le commerce du café.

Puis je suis parti à Bali, où j'ai eu l'opportunité d'un poste de chef dans un restaurant français tenu par Mimi Coutelier (égérie de Jean Yanne). Cela a duré jusqu'aux attentats de 2002, qui ont sonné le glas...

Retour case départ en France !



Stéphane Porte, chef à l'Auberge des 3 Hameaux

Il a fallu me réinventer et me réadapter. J'ai donc œuvré dans plusieurs restaurants et bistrotts dans le sud, jusqu'à ce que je rencontre ma femme : une Parisienne en vacances ! Je l'ai rejointe et fait quelques adresses bistrotiques à Paris. Et maintenant pour mon plus grand bonheur, me voilà à Choisel !

Pourquoi Choisel ?

S.P. : Je n'avais plus envie de vivre à Paris et nous avons alors déménagé à Élanecourt. Je ne voulais plus me perdre dans l'administratif et la gérance. J'avais envie de revenir à l'essentiel, la cuisine, et tout construire en partant de la base. J'aime le challenge de "l'ouverture" de l'auberge, c'est une page blanche, tout est à écrire ! Ça a collé tout de suite avec Soazig qui est la gentillesse incarnée !

En découvrant Choisel, j'ai vu qu'on pouvait tirer parti de cet emplacement attrayant, c'est vraiment un charmant village très attachant. Je veux une cuisine traditionnelle de bon niveau avec des produits frais, du goût et de la variété, et cela correspondait aux attentes.

Quelle cuisine voulez-vous offrir ?

S.P. : Une cuisine goûteuse et authentique avec une cuisson et un assaisonnement soignés, basée sur des recettes classiques, telles qu'elles avaient été conçues à l'origine, en utilisant des produits frais et de saison. Je recherche leur fraîcheur avant tout ! Je veux des beaux légumes, de beaux fruits appétissants et goûteux, des épices de qualité, de la bonne viande... Je sélectionne scrupuleusement mes fournisseurs et j'ai hâte



Bouillon julienne coriandre gingembre



Tajine d'agneau aux fruits secs

de travailler de plus en plus localement.

Ma cuisine est de style classique, sans trop d'extravagance, mais a toujours une pointe d'inventivité. En effet, mon but est de sublimer ses produits sans les dénaturer car ils n'ont pas besoin de fioritures. Ma politique : pas de surgelés, pas de micro-ondes !



Entretien avec Stéphane Porte chef à l'Auberge des 3 Hameaux (suite)



Comment vous adaptez-vous à cette situation de crise sanitaire ?

S.P. : Pour moi le plus traumatisant serait la perte du goût et de l'odorat car impossible alors de travailler.

Aussi nous faisons très attention aux gestes de protection. La vente à emporter a commencé le 10 décembre et elle exige le conditionnement dans des emballages spéciaux. Nous tenons d'ailleurs à avoir des contenants les plus éthiques possibles pour l'environnement, avec la consigne et le jetable compostable. Le plaisir de cuisiner est là mais il me reste la frustration de ne pas pouvoir créer une belle présentation du plat et l'offrir dans une bonne ambiance de convivialité. Ce plaisir du partage de moments chaleureux et festifs me manque.... mais j'espère bien le retrouver !



Blanquette de veau



Nougat glacé



Marquise au chocolat

Stéphane nous montre alors la photo sur son portable d'un filet de cabillaud sauce safranée, beau tableau aux formes et couleurs harmonieuses, un régal pour l'oeil qui nous amène aussitôt l'eau à la bouche... Bon appétit !



TRIBUNE LIBRE à l'attention de tous les Choisiens !

L'équipe municipale vous propose cet espace d'expression ouvert à tous.

Alors exprimez-vous !

Écrivez à [✉ communication@choisel.fr](mailto:communication@choisel.fr) ou envoyez vos lettres à la mairie ■

urgences

17 gendarmerie
18 pompiers
15 SAMU
112 urgences
Europe

Centre anti-poison 01 40 05 48 48
SOS médecin 01 39 58 58 58
Hôpital de Rambouillet 01 34 83 78 78
Hôpital d'Orsay 01 69 29 75 75
Allô enfance maltraitée 119
Solidarité vieillesse 39 77
SOS amitiés 01 42 96 26 16
Drogue info service 08 00 23 13 13
Dépannage ENEDIS 0972 675 078
Dépannage SUEZ 0977 401 142

